

Colombes, le 30 avril 2014

Inauguration de la nouvelle électrolyse de l'usine Arkema de Jarrie

La nouvelle électrolyse de l'usine Arkema de Jarrie près de Grenoble, inaugurée aujourd'hui, marque une nouvelle étape importante de la modernisation du site. Cet investissement de 100 M€ permet au site de s'adapter à la nouvelle réglementation sur les risques industriels (PPRT) et de convertir son électrolyse mercure à la technologie membrane, anticipant de plusieurs années l'échéance réglementaire.

L'inauguration ce mercredi 30 avril 2014 de la nouvelle salle d'électrolyse à membrane, d'une capacité annuelle de 70 000 tonnes et dotée des toutes dernières technologies, officialise la mise en place de la nouvelle organisation industrielle des activités de l'usine de Jarrie.

Le site est parmi les premiers sites mondiaux d'eau oxygénée et est également positionné sur le marché du chlore et ses dérivés.

Avec cet investissement, Arkema répond aux dernières exigences réglementaires en matière de sécurité et d'environnement. En effet, cette nouvelle organisation industrielle, mise en œuvre dans le cadre du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de l'usine, a permis de réduire considérablement le périmètre d'exposition aux risques des riverains.

Dans le même temps, la conversion de l'électrolyse à cathode de mercure en électrolyse à membrane anticipe de plusieurs années l'échéance réglementaire d'interdiction d'exploitation des électrolyses mercure à fin 2019. L'efficacité énergétique du site s'en trouve également améliorée.

L'ensemble de ces aménagements a représenté un investissement de 100M€ environ dont 60M€ pour ARKEMA, le solde étant financé par l'Etat dans le cadre du PPRT. Enfin, ce projet n'a pu voir le jour que grâce à l'excellente coopération entre Arkema, les pouvoirs publics et les collectivités locales.

Positionné sur l'eau oxygénée et le chlore, métiers pour lesquels la structure de coût est primordiale, le site de Jarrie continuera à travailler à l'amélioration de la compétitivité de ses opérations et de ses coûts d'accès à l'énergie et au sel, facteurs essentiels à la pérennité de ses activités.

Par cet investissement, Arkema poursuit son important effort de modernisation de ses sites français mené depuis l'introduction en bourse du Groupe en 2006 et confirme ainsi son ancrage fort sur notre territoire.

*Premier chimiste français, acteur majeur de la chimie mondiale, **Arkema** invente chaque jour la chimie de demain. Une chimie de spécialité, moderne et responsable, tournée vers l'innovation, qui apporte à ses clients des solutions concrètes pour relever les défis du changement climatique, de l'accès à l'eau potable, des énergies du futur, de la préservation des ressources fossiles, et de l'allègement des matériaux. Présent dans plus de 40 pays, avec un effectif de 14 000 personnes, 10 centres de recherche, Arkema réalise un chiffre d'affaires de près de 6,1 milliards d'euros et occupe des positions de leader sur ses marchés avec des marques internationalement reconnues.*

Contacts Investisseurs :

Sophie Fouillat

Tél. : +33 1 49 00 86 37

E-mail : sophie.fouillat@arkema.com

Jérôme Raphanaud

Tél. : +33 1 49 00 72 07

E-mail : jerome.raphanaud@arkema.com

Contacts presse :

Gilles Galinier

Tel. : +33 1 49 00 70 07

E-mail : gilles.galinier@arkema.com

Véronique Obrecht

Tel. : +33 6 19 77 24 14

E-mail : veronique.obrecht@arkema.com